

**ATTESTATION DE PROPRIETE
ACCEPTATION DE DEFRICHEMENT
ACCEPTATION DES CONDITIONS DE REMISE EN ETAT**

Entre les soussignés

M. Yves BONNEVAL, lieu-dit Pouzol à Souillac (46 200), *le propriétaire*

ET

La société **MARCOULY**, dont le siège social est à Fon Gourdou – BP 27 – 46 700 PUY-L'EVEQUE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CAHORS sous le numéro B 305 024 622, *l'exploitant*

M. BONNEVAL atteste être le propriétaire de la parcelle Section B n°49 au lieu-dit La Forêt, à Souillac (46 200).

M. BONNEVAL autorise la société MARCOULY à procéder aux démarches administratives nécessaires pour mener à bien l'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes. Il autorise notamment la société MARCOULY à demander l'autorisation de défrichement.

Il accepte les conditions de remise en état proposées par MARCOULY et décrites dans le dossier de renouvellement

Fait à SOUILLAC, en 3 exemplaires

Le 20/11/2018

Yves BONNEVAL



MARCOULY

Entreprise MARCOULY
SARL au capital de 78 590 €
N° SIRET 305 024 622 000 14
Fon Gourdou - BP 27 - 46700 PUY-L'EVEQUE
T/05.65.21.38.71 - F/05.65.30.85.30



